

Offre d'emploi

UN·E ACCOMPAGNANT·E SPÉCIALISÉ·E

La Commune de Saint-Prex souhaite engager, dès le lundi 15 septembre 2025, une personne en qualité d'accompagnant·e spécialisé·e pour une élève atteinte d'un handicap, afin de lui offrir un soutien personnalisé durant sa pause de midi.

Cette activité, contre rémunération, a lieu durant la pause de midi : tous les lundis de 12h25 à 13h10, les mardis de 11h35 à 13h10, ainsi que les jeudis selon un rythme alterné, soit de 12h25 à 13h10 une semaine, soit de 11h35 à 13h10 la semaine suivante.

L'accompagnement vise à assurer la sécurité, le bien-être et l'intégration sociale de l'élève pendant ce temps.

Il n'y a pas d'activité durant les vacances scolaires et les jours fériés.

Si vous avez de l'intérêt pour ce poste, de bons contacts avec les enfants, le Service administratif se tient à votre disposition, au 021 823 01 01 ou par courriel à parascolaire@st-prex.ch, pour vous apporter tous les renseignements nécessaires quant à cette fonction.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, et des documents, tels que vos diplômes et certificats de travail, sont à adresser par courrier électronique à parascolaire@st-prex.ch ou par voie postale : Commune de Saint-Prex, Service administratif, chemin de Penguey 1A, case postale 51, 1162 Saint-Prex, jusqu'au dimanche 7 septembre 2025.

L'annonce est également consultable sur notre site internet : www.saint-prex.ch.

La Municipalité